

Avec les Brigades Vertes, le Conseil Général donne du sens à l'insertion sociale et professionnelle des plus fragiles en leur confiant des activités d'utilité sociale

Lundi 27 octobre 2014, le Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées Michel PELIEU, le Vice-Président délégué à l'insertion Jean-Claude PALMADE, le Vice-Président délégué à l'action sociale et à la solidarité départementale Jean BURON, le Président de la commission Routes et infrastructures et Conseiller général de Laloubère Gérard BOUBE, le Président de Villages accueillants Jacques BRUNE, son Directeur Thierry BACK et la Présidente du Syndicat Mixte du Haut Lavedan Maryse CARRERE se sont rendu à Saint-Martin en présence du Maire Jean-Claude LASSARRETTE pour présenter les Brigades vertes. Cette mission est confiée par le Conseil Général à deux Ateliers Chantiers d'Insertion, le Syndicat Mixte du Haut Lavedan et l'association Villages Accueillants, pour l'accompagnement vers l'emploi de personnes en difficulté, en leur proposant de participer à l'entretien des abords des routes départementales sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées.

Lors de la présentation, le Président du Conseil Général a déclaré : « En confiant des travaux de désherbage aux abords des routes départementales à des publics fragiles, le Conseil Général innove en matière de pratiques d'insertion et d'emploi. Nous permettons ainsi à des personnes qui en sont éloignées, d'accéder à un emploi et de bénéficier d'un accompagnement axé sur l'insertion professionnelle basé sur l'acquisition de compétences, de savoir-être, et plus largement sur la définition d'un projet professionnel pouvant conduire à la mise en place de formations, voire de décrocher un certificat de qualification professionnelle, passeport pour l'emploi. C'est la mission même de proximité du Conseil Général qui nous permet de réaliser ce projet en faisant travailler ensemble les agents des routes et de la solidarité, deux services publics majeurs du Conseil Général qui démontrent la pertinence de notre action quotidienne au service de l'économie, de l'emploi et de l'insertion».

Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a décidé de faire évoluer ses pratiques d'entretien sur les abords des routes départementales vers des techniques plus respectueuses de l'environnement et de la santé et en limitant l'utilisation de produits chimiques. Une nouvelle organisation est mise en place, en complémentarité de l'entretien actuel opéré par les agents des routes. Il s'agit de confier une série de tâches manuelles (désherbage, taille, élagage, fauchage) à des renforts temporaires afin de maintenir les abords des routes et en particulier les milieux naturels en bon état, d'assurer leur développement et d'éviter les problèmes de sécurité liés à la pousse des arbres.

30 personnes, dont 20 bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), éloignées de l'emploi ont été recrutées par Villages accueillants (Tarbes) et le Syndicat Mixte du Haut Lavedan (Argelès-Gazost) pour 6 mois minimum en contrats aidés afin de mener à bien cette mission qui se déroule sur minimum 10 semaines. Ces travaux d'entretien des abords des routes confiés par le Conseil Général d'une durée totale de 4680 heures réparties sur 3 lots permettent un suivi des bénéficiaires autour d'une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ces personnes sont des jeunes sans emploi, des personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Ce sont d'ores et déjà 8 personnes qui ont intégré la formation Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) dispensée par Villages accueillants, dont 2 obtentions et 11 intégrations prévues d'ici la fin de l'année.

En confiant la réalisation de ces travaux à des personnes en contrats aidés, le Conseil Général a fait le choix de mobiliser la commande publique pour lutter contre le chômage et favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. La collectivité utilise depuis plusieurs années déjà, des dispositions juridiques permettant l'intégration de clauses d'insertion dans ses marchés publics de travaux. Le caractère novateur de cette action est le lancement d'un marché dont l'objet même est l'insertion et la professionnalisation de personnes éloignées de l'emploi avec pour support l'entretien d'espaces naturels contigus aux chaussées départementales.

Cette opération est le résultat d'une œuvre commune entre les responsables des routes et de la solidarité au sein du Conseil Général (la Direction des Routes et Transports et la Direction de la Solidarité Départementale) qui ont travaillé de concert afin d'unir la reprise à l'emploi de personnes qui en sont éloignées et la réalisation de travaux nécessaires pour l'entretien de la voirie départementale.

Par cette action, le Conseil Général contribue à la cohésion sociale et donne du sens à son Pacte Territorial d'Insertion dont l'accompagnement pour une sortie durable vers et dans l'emploi est un des objectifs, en recourant à un marché public d'insertion comme un levier sur les parcours d'insertion.